



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/2042

Programmation financière complémentaire 2022 au titre de la politique de la ville (volet lien social) pour un montant total de 110 000 euros, ainsi qu'au titre des dispositifs "Fonds d'Initiatives Locales" (FIL), "Fonds Associatif Local" (FAL) et "Conseils citoyens" pour un montant total de 21 260 euros

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : M. GIRAULT Jean-Luc

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2022

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 23 SEPTEMBRE 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 13 SEPTEMBRE 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 27 SEPTEMBRE 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRES ELUS : M. DEBRAY Tristan et M. HERNANDEZ

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, Mme GAILLIOUT

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. MONOT (pouvoir à Mme DUBOT), M. DUVERNOIS (pouvoir à M. BLACHE), M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), M. PRIETO (pouvoir à Mme RUNEL), Mme BRUVIER HAMM (pouvoir à M. CHAPUIS), M. BROLIQUIER (pouvoir à M. OLIVER), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à Mme BORBON), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à M. KIMELFELD)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/2042 - PROGRAMMATION FINANCIERE COMPLEMENTAIRE 2022 AU TITRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (VOLET LIEN SOCIAL) POUR UN MONTANT TOTAL DE 110 000 EUROS, AINSI QU'AU TITRE DES DISPOSITIFS "FONDS D'INITIATIVES LOCALES" (FIL), "FONDS ASSOCIATIF LOCAL" (FAL) ET "CONSEILS CITOYENS" POUR UN MONTANT TOTAL DE 21 260 EUROS (DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 septembre 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

1- Programmation Politique de la ville / lien social :

Par délibération n° 2015/1606 du 23 novembre 2015, le Conseil municipal a approuvé la convention territoriale de Lyon formalisant des objectifs de solidarités et de réduction des inégalités territoriales sur le territoire lyonnais, conformément aux orientations du contrat de ville 2015/2023 de l'agglomération lyonnaise.

Lors des séances du 19 mai et du 7 juillet derniers, les différentes programmations financières thématiques répondant aux objectifs de la politique de la ville, tels que formalisés par la convention territoriale de Lyon, ont été approuvées par le Conseil municipal.

Afin de compléter ces programmations par des actions dont l'instruction n'était pas achevée pour être soumises à l'approbation du Conseil municipal lors des séances précédentes, je vous propose, Mesdames et Messieurs, de répondre favorablement aux propositions de subventions suivantes :

Quartiers	Structure maitre d'ouvrage	Action	Coût total de l'action	Montant proposé
Lien Social				
Gorge de Loup Vergoin la Duchère	Anciela 34 rue Rachais 69007 Lyon	Exposition "Agir dans mon quartier" : valoriser les initiatives citoyennes de transition écologique et solidaire du 9ème arrondissement. Susciter et accompagner des initiatives et engagements de transition écologique et solidaire.	9 790 €	5 000 €

Quartiers	Structure maitre d'ouvrage	Action	Coût total de l'action	Montant proposé
Lien Social				
Moncey Guillotière Gerland	Compagnie Kadia Faroux 92 avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne	Projet ERAWAN : défilé biennale de la danse 2023 autour du Muay-Thai et la danse hip-hop. Ancré dans les quartiers prioritaires du 3 ^{ème} et du 7 ^{ème} , dans le cadre de collaborations avec les différentes structures socio-culturelles et les associations engagées auprès des publics issus de ces quartiers, et avec des associations accueillant un public en difficulté sociale et plus particulièrement des migrants. Explorer la culture Thaïlandaise à travers son art martial et plus précisément son sport de combat : la boxe thaïlandaise ou Muay-Thai. Aborder les spécificités culturelles du continent asiatique en mettant en place des ateliers artistiques (dances, musique, gastronomie, mode picturale, décorative, vestimentaire...). Ce qui permettra à la fois une valorisation de la diversité des identités culturelles et de pouvoir vivre une expérience humaine originale à travers l'histoire et l'actualité contemporaine tout en rompant avec l'isolement propre aux situations d'exil.	101 800 €	50 000 €
Vaise	Association de gestion du centre social et culturel Pierrette Augier Lyon-Vaise 9 rue Roquette 69009 Lyon	Vers une démocratie culturelle : éveiller et sensibiliser aux différentes formes d'expression artistique ; développer des actions de sensibilisation et remédiation à la problématique environnementale et climatique ; accompagner des initiatives collectives (microprojets de secteur, d'habitants ou projets citoyens).	72 212 €	5 000 €
Gorge de Loup	Association de gestion du centre social et culturel Pierrette Augier Lyon-Vaise 9 rue Roquette 69009 Lyon	Espaces et parcours culturels : club du spectateur d'arts vivants. Accompagnement des collectifs d'habitants (ex. Jardin de Pierrette, Compostiers de Vaise). Animations, sorties et découvertes culturelles avec médiation, via comité de programmation avec les adhérents. Conférences et expositions. Sensibilisation au développement durable. Evénements festifs (Fête co-construite avec les habitants et le Club du Spectateur).	75 530 €	9 000 €

Quartiers	Structure maître d'ouvrage	Action	Coût total de l'action	Montant proposé
Cité Jardin				
Cité jardin Gerland	Woodstower 3 quai Claude Bernard 69007 Lyon	Projet école Briand : le projet proposé pour l'école Aristide Briand vise à toucher les plus jeunes via une initiation à la pratique du beatbox associée à un concert.	2 000 €	2 000 €
Cité jardin Gerland	Association pour la gestion du centre social et socioculturel de Gerland 1 rue Jacques Monod 69007 Lyon	Renforcement du poste d'animateur du centre social : développement de l'animation hors les murs tous publics durant les périodes scolaires et lors des vacances. Cette démarche s'inscrit dans la transversalité des différents pôles du centre social : enfance, jeunesse et famille.	107 019 €	39 000 €
TOTAL LIEN SOCIAL				110 000 €

Deux projets concernent plus particulièrement le quartier de la cité jardin de Gerland, dans le cadre du travail engagé en vue de renforcer les actions menées en direction des habitants autour de trois enjeux :

- accompagner les personnes isolées notamment les séniors ;
- susciter des initiatives en direction de la jeunesse notamment dans une logique de prévention ;
- proposer des animations sur l'espace public.

Les deux projets inscrits dans le tableau ci-dessus, portés par le centre social de Gerland et l'association « Woodstower », seront soutenus au moyen de l'enveloppe spécifique inscrite au budget 2022 pour le projet de la cité jardin de Gerland.

2- Subventions de fonctionnement aux Conseils Citoyens et au titre des dispositifs FIL et FAL :

Afin de développer les liens sociaux, le vivre ensemble, les formes de solidarité par la rencontre entre les différentes populations et l'implication des habitants, la Ville de Lyon et l'Etat ont constitué des fonds réservés aux petites associations et collectifs d'habitants intervenant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : le Fonds associatif local (FAL) et le Fonds d'initiatives locales (FIL).

Lors de sa séance du 27 mai dernier, le Conseil municipal a notamment approuvé les programmations financières au titre du volet lien social, du Fonds associatif local et du Fonds d'initiatives locales, ainsi qu'une subvention à l'association Anciela qui a mis en place un espace ressources dédié à l'accompagnement des conseils citoyens de Lyon.

Créés par la loi du 21 février 2014, les Conseils citoyens ont un rôle de :

- assurer une veille sur les besoins du quartier grâce à l'expertise de la vie quotidienne des habitants du territoire concerné ;
- formuler des avis et des propositions sur les projets conduits et sur l'action des institutions sur son périmètre d'intervention ;
- promouvoir la participation des habitants à l'élaboration, au suivi de la mise en œuvre, à l'évaluation et au pilotage du contrat de ville de l'agglomération lyonnaise, de la convention territoriale de Lyon et des projets de territoire.

En complément des actions de formation et d'accompagnement réalisées par Anciela, l'Etat a délégué à la Ville de Lyon la gestion d'une enveloppe dédiée à l'aide au fonctionnement des conseils citoyens. Ces subventions sont attribuées à des associations membres des collèges acteurs locaux des conseils citoyens et assurant le portage des moyens qui leur sont dédiés.

Par conséquent, afin de compléter ces programmations par des actions dont l'instruction n'était pas achevée pour être soumises à l'approbation du Conseil municipal lors de ses séances précédentes, je vous propose, Mesdames et Messieurs, de répondre favorablement aux propositions de subventions qui figurent dans le tableau suivant :

Quartiers	Structure maître d'ouvrage	Action	Coût total de l'action	Montant proposé
FAL				
La Duchère	Agir pour l'égalité Association Foyer Protestant de la Duchère 309 avenue Andrei Sakharov 69009 Lyon	Repas partagé et prière laïque en appel à la paix et à l'apaisement suite aux événements tragiques de mi-juin.	17 696 €	1 500 €
Cité jardin Gerland	Les Dames de Gerland Maison des Associations 7 rue Ravier 69007 Lyon	Animations à la cité jardin : créer du lien avec les habitants du quartier de Gerland via différents types d'activités culturelles et permettre la rencontre entre les habitants.	5 760 €	5 760 €
Mermoz	Vivre Ensemble 1 rue Joseph Chalier 69008 Lyon	Favoriser les rencontres entre les habitants et les associations, découvertes culturelles et ateliers gratuits de recyclage, réparations de vélo à Mermoz.	5 000 €	5 000 €
La Duchère	Demain Ensemble 294 avenue du Plateau 69009 Lyon	Accompagner les personnes âgées de la Duchère et leur assurer un suivi personnalisé par les aides à la vie quotidienne, maintenir une vie sociale en organisant des rencontres.	5 000 €	5 000 €
Sous Total FAL				17 260 €

Quartiers	Structure maitre d'ouvrage	Action	Coût total de l'action	Montant proposé
Conseils Citoyens				
Sœur Janin	Association socio-culturelle du Point du Jour 10 impasse Secret 69005 Lyon	subvention de fonctionnement pour le conseil citoyen du quartier Sœur Janin	1 000 €	1 000 €
Etats-Unis	Association Les Etats en fêtes 14 rue des Serpollières 69008 Lyon	subvention de fonctionnement pour le conseil citoyen du quartier Etats-Unis	4 200 €	1 000 €
La Duchère	Association du centre social de la Sauvegarde 26 av. Rosa Parks 69009 Lyon	subvention de fonctionnement pour le conseil citoyen du quartier Duchère	1 000 €	1 000 €
FIL				
Vergoin	Mieux Vivre au Vergoin 17 rue Albert Falsan 69009 Lyon	Organisation d'un voyage pour les habitants du quartier.	3 350 €	1 000 €
Sous Total FIL				4 000 €
TOTAL FAL – CONSEILS CITOYENS - FIL				21 260 €

Vu l'avis du Conseil des 3^e, 5^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Oui l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville
- Vie étudiante ;

DELIBERE

1. La programmation financière complémentaire de subventions de fonctionnement des actions spécifiques inscrites au titre de la convention territoriale de Lyon du contrat de ville 2015-2023 de l'agglomération lyonnaise, et figurant dans les tableaux ci-dessus, est approuvée.
2. Le modèle type de convention d'application susvisé est approuvé.
3. La dépense en résultant, soit 131 260 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours comme suit :
 - 19 000 euros sur la ligne de crédit 46102, nature 65748, fonction 420 ;
 - 21 260 euros sur la ligne de crédit 41781, nature 65748, fonction 420 ;
 - 91 000 euros sur la ligne de crédit 116473, nature 65748, fonction 420.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET